

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, 21 décembre 2015 à 20 h.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE.**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**
 - 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. **QUESTIONS DU PUBLIC**
4. **OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS.**
5. **SERVICES MUNICIPAUX**
 - 5.1 **Protection contre les incendies**
 - 5.2 **Urbanisme, aménagement et environnement**
 - 5.3 **Loisirs et culture**
 - 5.3.1 fonds de visibilité Cartier Énergie éolienne – Recommandation pour 2015-2016
 - 5.4 **Travaux publics**
 - 5.5 **Services administratifs et aéroport**
 - 5.5.1 dépôt et adoption des prévisions budgétaires 2016 de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie
 - 5.5.2 comptes du mois;
 - 5.6 **Services juridiques et Greffe**
 - 5.6.1 dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 5.7 **Direction générale**
 - 5.7.1 aide financière - École C.-E.-Pouliot - Insonorisation du local de musique
 - 5.7.2 entente de collaboration en vue de développer la zone industrialo-portuaire de Gaspé
 - 5.7.3 directive de changement # 03 - Aménagement du local pour plaquettes de freins B&B, situé au 1, rue des Cotton à Gaspé
 - 5.7.4 embauche au poste de mécanicien annuel
 - 5.7.5 fin du lien d'emploi de façon administrative de la personne salariée portant le numéro 17-0493
 - 5.7.6 embauche de pompiers à temps partiel
 - 5.7.7 embauche de deux personnes sur l'équipe de sauvetage
 - 5.7.8 salle de spectacles de Gaspé - Paiement de facture - Formation et inspection

- annuelle tribune télescopique
- 5.7.9 adoption de la description de fonction du poste de directeur (trice) des ressources humaines et création de ce poste
- 5.7.10 affectation de Mme Annie Arsenault au poste de directrice des Ressources humaines

6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

- 6.1 règlement amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme 1155-11 en ajoutant l'article 5.3.1.3 Les paysages de Gaspé au chapitre 5 LES ZONES À RÉNOVER, À RESTAURER ET À PROTÉGER, et ce, afin d'inclure la Charte des paysages de la Ville de Gaspé au Plan d'urbanisme
- 6.2 règlement créant une réserve financière au profit du quartier numéro 1 pour une somme de 7 000 \$ en 2016
- 6.3 règlement créant une réserve financière au profit du quartier numéro 2 pour une somme de 5 000 \$ en 2016
- 6.4 règlement créant une réserve financière au profit du quartier numéro 3 pour une somme de 10 000 \$ en 2016
- 6.5 règlement créant une réserve financière au profit du quartier numéro 4 pour une somme de 2 000 \$ en 2016
- 6.6 règlement créant une réserve financière au profit du quartier numéro 5 pour une somme de 20 000 \$ en 2016
- 6.7 règlement créant une réserve financière au profit du quartier numéro 6 pour une somme de 18 000 \$ en 2016
- 6.8 règlement créant une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la municipalité pour une somme de 90 000 \$ en 2016
- 6.9 décrétant des dépenses en immobilisations (construction de parcs et d'aires de jeux) et un emprunt de 540 000 \$
- 6.10 décrétant des dépenses en immobilisations (construction de bâtiments) et un emprunt de 925 000 \$
- 6.11 règlement décrétant l'adoption d'un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour promouvoir la construction de logements intergénérationnels sur le territoire de la ville de Gaspé et remplaçant le règlement 1208-13
- 6.12 règlement modifiant les annexes A et B du règlement 1218-13 - Règlement concernant les limites de vitesse et remplaçant le règlement 951-06

7. AVIS DE MOTION

8. RAPPORT DES COMITÉS

- 8.1 comité consultatif d'urbanisme;

9. AFFAIRES NOUVELLES

- 9.1 Aucun

10. questions du public

11. FERMETURE DE LA SÉANCE

11.1 FERMETURE DE LA SÉANCE



**Isabelle Vézina,
Greffière**